



N° 196

NOVEMBRE 2009

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

Ce mois de Novembre est riche de bonnes nouvelles, par exemple :

Les nouveaux défis du modèle sportif français, selon Madame Rama YADE, notre nouvelle Secrétaire d'Etat au Sport.

Alain CHALLANT, l'un de nos rédacteurs, a fait une synthèse du discours prononcé à la Sorbonne le 6 octobre, vous la trouverez dans ce numéro.

Je retiendrai pour ma part qu'il est exprimé une volonté de maintenir l'existant et de « redonner à l'Etat toute sa place, complémentarité du mouvement sportif et de l'Etat c'est notre tradition, c'est notre modèle, c'est notre fierté » Cette déclaration si elle répond à nos inquiétudes, on en prend acte, renvoie tout de même le sport pour tous à la charge des collectivités territoriales et aux fameuses compétences partagées ou non. La question est loin d'être réglée.

Le CNDS qui pour la campagne 2010 fait l'objet d'un travail en amont des services de l'Etat DRJS et DDJS et aussi du mouvement sportif. Les deux parties vont avoir des réunions très prochainement qui devraient permettre une harmonisation des procédures d'examen des dossiers, elles doivent tendre à une simplification. Nous devons travailler sur des bases communes transparentes pour une meilleure efficacité, c'est un principe qui a bien été accepté par l'ensemble des personnes au sein de la commission territoriale.

Nous pouvons donc être relativement optimistes sur l'île

de France, sur cette volonté de partir d'un diagnostic partagé pour arriver à un outil adapté aux besoins du mouvement sportif. Le projet associatif sera la base qui permettra une bonne évaluation des dossiers, le CRIB aidera les structures à le mettre en forme, si c'est nécessaire.

Le Challenge du Président initié par le Conseil Général, sera bel et bien reconduit pour l'année 2010.

J'en ai eu l'assurance formelle et je l'ai indiqué à tous les comités départementaux. Je profite de cet édit pour communiquer la bonne nouvelle à tous les clubs, afin de couper court à certaines rumeurs, faisant état d'une suppression de ce soutien important aux associations sportives.

Pour terminer, un rappel au colloque sur la Professionnalisation que nous organisons le 12 Décembre à Champigny sur Marne en partenariat avec le Conseil Général et la DDJS. Le CNOSF et le CROSIF interviendront également, ceci nous permettra de mieux comprendre les enjeux.

Nous espérons que de nombreux acteurs du sport s'inscriront avant le 1er Décembre. Le bulletin était dans le dernier numéro, il se trouve aussi sur notre site : www.cdos94.org

Christian LOPES

SCOOP94

Directeur de la publication

Rédacteurs

Traitement et Documentation

Christian LOPES
Jacques CÉLÉRIER, Romain LEGRAND, Christian PLAT, Yves LEVERGER,
Alain CHALLANT, Christian GUYOT, Dominique VIERNE
Gérard CHARPENTIER, Natahalie LASSOUED, Jean-Claude RAOULX

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard - 94000 CRETEIL

Tél : 01 48 99 10 07 - Fax : 01 48 99 30 21 - Email : cdos@cdos94.org - www.cdos94.org

Mensuel gratuit - Tirage : 1200 exemplaires - N° ISSN 1761 4899

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

Madame Rama Yade, Secrétaire d'Etat aux sports a annoncé trois mesures immédiates :

- Réunion d'ici la fin de l'année au 1er congrès national des associations de supporters, afin d'engager un dialogue entre supporters, instances sportives et pouvoirs publics. Ce congrès fera une large place aux témoignages d'exemples concrets et positifs mis en ?uvre par nos voisins européens. A terme on devrait s'acheminer vers une fédération des associations de supporters pour établir un dialogue pérenne.

- Un point d'étage sur la mise en place des décisions prises serait fait courant janvier 2010.

- Visite de la Secrétaire d'Etat en Grande Bretagne en compagnie de la LFP et de la LICRA pour connaître et étudier les mesures prises en matière de prévention. Elle entend aussi, dans le même temps, valoriser la semaine "Football Against Racism en Europe" en partenariat avec l'UEFA.

Madame Rama Yade semble, sans abandonner le côté répressif nécessaire, privilégier le dialogue, nous ne pouvons que nous en réjouir. Quand on se parle dans le blanc des yeux, on a déjà franchi un grand pas vers la compréhension mutuelle.

En marge de ces décisions, on apprend que le supporter français, Brice Taton, tué en Septembre à Belgrade par des hooligans, pourrait avoir une rue à son nom en Serbie. L'initiative en revient au Conseil municipal de la ville thermale de Vrnjacka Banja. Un joli geste, même s'il peut sembler un peu dérisoire, par rapport au drame, mais le monde a besoin de symboles pour ne pas oublier.

V A E (Validation des acquis de l'expérience)

Ce sujet sera abordé le 12 décembre au cours du colloque organisé par le CDOS à Champigny S/marne, sur le thème de "La Professionnalisation". Le dispositif est très mal connu des salariés et encore moins des bénévoles, pourtant les 5506 certifications professionnelles recensées par le RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) en 2008, sont accessibles.

On est en droit de penser qu'au vu des exigences demandées, ce n'est pas simple, il convient de valoriser cette validation auprès des jeunes et de la rendre vraiment accessible; restera le coût qui s'élève en moyenne à 500 euros (jusqu'à 1500 euros en université) les financements n'ont pas été prévus, pourtant il existe des pistes à explorer. On en parle le 12 décembre....

PARIS SPORTIF EN LIGNE

L'ouverture du marché prévue pour le début Janvier 2010 pourrait être repoussée à l'été, à l'occasion de la Coupe du monde de football. On prévoit une foule de candidats, pas moins de 100, c'est quand même peu comparé aux 25.000 sites illégaux estimés qui attirent 5% des Français, et qui échappent à l'impôt.

L'Etat entend bien ne pas baisser ses recettes fiscales qui devraient s'élever à 5 milliards d'euros en 2009, il compte bien sur un niveau identique en 2010. Cet espoir est un pari, car dans le texte de loi, il est prévu de baisser la fiscalité actuelle sur les jeux. Cette baisse devrait être compensée par l'entrée des jeux en ligne.

Nous revenons régulièrement sur ce dossier puisque le financement du CNDS repose actuellement sur ces recettes fiscales, dont un président de fédération avait dit : "On ne va pas jouer l'avenir du sport à la roulette!!!"

Le vrai problème financier est de savoir, si la régulation qui va être mise en place sera efficace, car le net réserve toujours des surprises lorsque l'on veut le contrôler...

SPORT ET INTERCOMMUNALITE

Sauf erreur, il ne semble pas qu'il y ait une intercommunalité qui se soit dotée d'un service des sports. Chaque commune continue à octroyer des subventions aux clubs, alors qu'il conviendrait qu'au sein de ces nouvelles collectivités, on pense à un véritable projet de développement créateur de synergies. Il serait aussi nécessaire d'avoir une réflexion sur l'aménagement des espaces naturels dévolus aux sports de nature et à la gestion collective.

Le mouvement sportif, à qui l'on demande tant parfois, doit être associé à cette réflexion pour apporter son expertise que l'on néglige et qui peut s'avérer bien utile. En Val de Marne le chemin est long à accomplir et nous manquons des ressources humaines pour nous faire entendre.

APPEL A COTISATION

Chaque année cet appel, qui est un courrier de renouvellement d'adhésion, est aussi un bon outil de communication auquel il convient d'apporter tous ses soins.

Les fidèles entre les fidèles ne vous posent aucun problème sans doute, par contre d'autres qui ne viennent pas régulièrement participer aux activités de votre association ont besoin de toute votre attention. Cette lettre est un bon moyen de renouer le contact, il est donc bon de rappeler les moments qui ont marqué l'année passée, brièvement en introduction.

Il est aussi conseillé d'indiquer que le montant de la cotisation a été fixé à la dernière assemblée générale, par ce biais vous pourrez souligner l'importance d'y participer. Celle-ci doit permettre de débattre sur les actions futures. Cette assemblée doit être attrayante, elle resserre les liens entre les membres et vous aurez ainsi moins le problème du "fameux quorum"...

Pour les retardataires, il y a les habituels et les autres... il n'est pas inopportun d'avoir un contact téléphonique, cette vieille méthode est beaucoup plus chaleureuse qu'un simple rappel. Elle vous permet d'avoir des nouvelles directes de personnes, qui pour diverses raisons, que vous ne connaissez pas, se sont faits "rares pendant la saison passée. Cette marque d'attention et d'amitié est toujours bien perçue, surtout quand parmi vos adhérents, il s'en trouve qui ont dû affronter des situations difficiles.

Le style de votre courrier est important, il convient d'adopter des phrases courtes et d'utiliser au mieux le tutoiement qui est une marque d'amitié tout comme les salutations, au minimum cordiales. Vous pouvez y ajouter quelques « petits mots » manuscrits selon les personnes, c'est encore plus chaleureux.

QU'EST-CE QU'UNE FEMME ????

Comme dit une humoriste, on ne nous dit pas tout !!! Plus sérieusement cette interrogation a été quand même posée par l'IAAF (fédération internationale d'athlétisme). A la suite de la performance de la jeune Sud-Africaine sur 800 mètres aux derniers mondiaux, qui a fait naître bien des rumeurs sur son identité; Pierre Weiss, secrétaire général de cette fédération a déclaré : " On s'est aperçu dans ce domaine-là qu'on n'avait pas de définition. Il y a un manque dans notre législation.(avec cette affaire) tout le monde se réveille.

Cette déclaration à de quoi faire sourire et d'ajouter "Nous n'avons pas de textes sur ce sujet, comme nous en avons pour le dopage. Dans nos règlements rien ne permet de dire quelle doit être notre position"...

Cette affaire ayant pris une tournure politique avec des relents de racisme, elle est sans doute à l'origine de ce discours assez étrange. L'IAAF semble avoir botté en touche... alors même que la fédération Sud-Africaine d'athlétisme avait reconnu avoir pratiqué des tests de féminité sur Semenya avant les championnats du monde. Il doit bien y avoir une commission médicale capable de se prononcer sur le cas de cette championne surdouée!!!!

SI TU VAS A RIO, n'oublie pas ton petit chapeau !!!

Les anciens se souviennent encore de cette chanson, interprétée par Dario Moreno. L'Amérique du Sud se souviendra elle longtemps, du jour où le président du CIO a annoncé que la ville hôte des J.O. d'Été 2016, serait Rio de Janeiro.

Les cariocas qui s'étaient massés sur la plage de Copacabana se sont déchainés sous une pluie de confettis, ce fut une allégresse populaire telle que les "latinos" savent l'exprimer dans des hurlements de joie, à l'image de l'émotion du Président Lula.

La première surprise vient surtout de l'élimination, dès le premier tour, de la ville de Chicago qui était donnée co-favorite; dès cet instant Rio avait la quasi certitude de l'emporter, il n'y avait plus de suspense. La candidature de Rio bénéficiait d'un bon dossier technique et surtout du soutien fervent de la population regroupée autour du slogan "Vivez votre passion".

On notera que les droits de retransmission télévisée pour les Etats Unis n'ont pas été négociés avant le vote du CIO, ce qui n'est pas habituel. Il semble, selon les experts, que les droits proposés par les chaînes américaines auraient été supérieurs, en cas de victoire de Chicago, rappelons que le CIO aura une contribution directe sur les droits équivalente à 25% de ses revenus. Une preuve, selon son président Jacques ROGGE, que le CIO ne pense pas qu'à l'argent avant la désignation d'une ville hôte. On peut quand même être sceptique, même si le cas présent est certainement une exception.

L'ANDES VEUT PRESERVER LE MODELE ACTUEL DE FINANCEMENT DU SPORT

Dans le cadre de l'avant-projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales, l'Association Nationale des Elus du Sport (ANDES) s'interroge sur les conséquences à venir de la suppression éventuelle de compétence générale des départements et des régions et le maintien du financement public du sport.

L'ANDES rappelle quelques chiffres : « sur un total de 12,77 milliards d'euros, la répartition du financement public du sport français est la suivante : 8,35 milliards d'euros (66%) des communes ; 0,77 milliard (6%) des départements ; 0,43 milliard (3%) des régions ; 3,22 milliards (25%) de l'Etat ».

Les financements cumulés qui sont en jeu s'élèvent donc à 1,2 milliard d'euros (0,77 + 0,43).

« En matière de fonctionnement, les départements et régions soutiennent également les clubs, comités départementaux et régionaux. Si cette source de financement venait à être supprimée, les Collectivités locales deviendraient par voie de conséquence, l'objet de pressions financières accrues. Les communes n'ayant vocation à financer les comités départementaux ou régionaux, le tissu associatif ne pourrait supporter des prélèvements supplémentaires afin de compenser cette source de financement.

Dans ce cas de figure, les communes financeraient indirectement les structures déconcentrées du mouvement sportif. »

« En conclusion, s'il est certain qu'une clarification par bloc de compétences « chef de file » des financements du sport est souhaitable, il est primordial de veiller à ce que le financement actuel du sport soit préservé. Cette réforme structurelle qui est nécessaire doit proposer une nouvelle affectation de la totalité des dépenses sportives des départements et des régions, et accorder un délai raisonnable au Mouvement sportif afin qu'il puisse s'adapter aux services déconcentrés de l'Etat ainsi qu'à la nouvelle organisation des Collectivités territoriales ».

UN AVANT-PROJET DE LOI ESSENTIEL

L'avant-projet de loi relatif aux collectivités territoriales circule depuis fin juillet.

La modification la plus importante pour le monde du sport est certainement la suppression de la clause générale de compétences pour les départements et les régions (articles 30 et 31 p.62)

« Toutefois, dans les conditions définies par la loi, certaines [...] compétences peuvent être partagées » précise l'article 32. Le projet de loi retient le principe de bloc de compétences et la notion de compétences partagées. Sauf exception, une compétence ne pourra être exercée que par une collectivité locale. D'après l'avant-projet de loi, la clause générale de compétences n'est pas modifiée pour la commune.

D'ores et déjà, c'est toute la gouvernance du sport qui sera impactée par cette loi. Le sport aujourd'hui absent des compétences officielles des départements et régions pourrait y perdre une partie importante de ses ressources en cas de non-reconnaissance comme compétence exclusive ou partagée.

L'intervention des régions et départements est estimée à environ 1,2 milliard d'euros. Sur ce budget, l'intervention directe en faveur du mouvement sportif est évaluée à près de 350 millions d'euros.

C'est donc ce montant de 350 millions d'euros que le mouvement sportif pourrait perdre.

MENACES SUR LES STAPS ?

A l'occasion de la rentrée universitaire 2009-2010, il pourrait y avoir du sport !

C'est d'ailleurs ce qu'appellent de leurs vœux plusieurs observateurs avertis de l'offre publique de formation « sportive ». Non pas qu'ils souhaitent voir enfler un large mouvement revendicatif étudiant. Eux préfèrent réclamer une rationalisation des deux architectures de formation proposées d'un côté par le ministère de la Jeunesse et des Sports (BP/DE/DES appelés à succéder aux BEES 1, 2, 3) et de l'autre par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (LMD Staps – Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). Objectif, donc : en finir avec une concurrence stérile des diplômes délivrés par chacun des ministères et construire enfin une offre de formation cohérente.

Quelques handicaps récurrents de la filière universitaire sont susceptibles de faire pencher la balance en sa défaveur dans une période d'arbitrage critique : une offre de formation peu lisible et pas assez liée à des secteurs professionnels identifiés, un taux d'insertion professionnelle bon mais qualitativement discutable (47% seulement de professions directement ou indirectement liées au sport 3 ans après les études), une dimension « activités physiques » pas assez explorée proportionnellement aux « activités sportives » bien maîtrisées par Jeunesse et Sports, une coordination insuffisante entre les universités, une situation de « mauvaise presse », etc.

Dans les deux ministères concernés (Jeunesse et Sports, Enseignement supérieur et Recherche) il semble que les discussions soient amorcées. Pour l'heure on estime que la mise en place d'un cadre unique de certification (un seul diplôme par niveau) interviendra progressivement après 2012 et la généralisation d'un nouveau BTS du Sport et de l'Animation (actuellement expérimenté) en lieu et place des Deust Staps et des DEJEPS.

Reste que bien d'autres intervenants ne manqueront pas de participer à ces échanges sur l'avenir des diplômes « sportifs ». C'est le cas notamment du CNOSF, ou des partenaires sociaux.

CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIF

Les CPO doivent garantir et pérenniser le financement des associations pour une durée de quatre ans. La garantie minimale du financement, indiquée dans la convention, est la seule garantie ferme de la part du financeur.

Le CPO est un contrat de droit privé, s'il est le plus souvent respecté, il n'a pas de valeur juridique, il ne s'agit que d'une garantie morale pour l'association.

Les financements prévisionnels au-delà de la première année ne seront acquis que si ces subventions sont votées chaque année, comme le prévoit le principe d'annualité budgétaire, vote du Parlement, qui réserve à chaque ministère les crédits dont il disposera.

La signature d'un CPO ne dispense donc pas l'association de refaire chaque année un dossier de demande et ce pendant toute la durée de la convention.

A VENDRE

Le CDOS vend un photocopieur Canon IR2230 (noir et blanc).
- 23 copies / minutes, 2 cassettes de 550 feuilles, chargeur automatique recto-verso (50 feuilles), By-pass (50 feuilles)
- carte réseaux, scanner, carte Fax (+ kit extension mémoire), différents codes utilisateurs
- socle, module de finition S1 (agrafage 1 point en coin) et séparateur interne D1
- fournitures en plus : une cartouche de toner neuve, une boîte d'agrafes

Ce copieur mis en service en octobre 2006 à effectué environ 35 000 copies par an. Prix Neuf: 6730 ?

Prix: 1 200 euros à débattre

OUVERTURE D'UNE ECOLE DE BOXE ANGLAISE

Le jeune boxeur Willy Kouyaté, à la tête de l'association Willy Promotion enracinée à Maisons-Alfort a inauguré son école de boxe, une structure qu'il envisage à la fois comme un lieu sportif et un lieu d'apprentissage de la vie sociale.

Elle aura donc ses quartiers au sein du gymnase municipal Hébert du quartier Vert-de-Maisons, où seront dispensés les cours de boxe anglaise et éducative

Cette inauguration qui a eu lieu le dimanche 11 Octobre en présence de très nombreuses personnalités telles que les élus de la municipalité, la directrice de la DDJS, des représentants du mouvement sportif (CDOS et CROSIF, du comité départemental de boxe anglaise) et des sportifs de haut-niveau qui sont venus apporter leur soutien et leurs souhaits de réussite à cette nouvelle structure sportive.

80 ANS, L'AGE DE RAISON....

Il en était une, celle de fêter dignement l'anniversaire des Faisans du Parc de Villeneuve le Roi qui s'est déroulée le 17 Octobre au sein du gymnase Joseph Barut. De nombreuses personnalités étaient présentes dans les rangs desquels on aura remarqué : Jean WENTZEL Président de la FSCE, le président de la Ligue, le maire d'Ablon, le député Maire de Villeneuve le Roi et des adjoints, Daniel GUERIN Conseiller Général délégué au sport etc... et Christian LOPES Président du CDOS.

Cette soirée a permis de rendre hommage aux fondateurs de l'association et à tous les dirigeants (es) qui ont contribué à construire ce lieu de vie et de convivialité.

Chacun, chacune à sa manière a apporté sa pierre à l'édifice qui a traversé le temps et va continuer à accueillir des publics de tout âge, dans la même ambiance qui est un gage de durée et de lien social, dont notre société a tant besoin, dans une période difficile pour les personnes les plus fragiles.

L'heureux président Jean Michel BESSON a su le dire simplement, mais avec détermination pour maintenir l'esprit, en pensant déjà aux 90 ans!!!

Après les discours des personnalités, de nombreux bénévoles se sont vus récompensés par des médailles fédérales bien justement méritées. Du reste on notera que l'apéritif et le buffet qui a suivi ont été préparés par les bénévoles de l'association.... on peut les saluer et les remercier.

UNE BELLE CHAMPIONNE !!!

Gwladys EPANGUE, une fois encore s'est illustrée au plus haut niveau en remportant le titre de championne du monde de TAEKWONDO à Copenhague. Cette victoire est largement méritée quand on regarde le tableau qui l'a menée à sa finale.

Gwladys est une locomotive pour ce sport et l'équipe de France, elle a un enthousiasme communicatif et les jeunes demoiselles qui composent le staff, se disent que les victoires sont aussi à leur portée.

Le Val de Marne possède une athlète de haut niveau issue d'un club modeste au demeurant, à laquelle, elle est restée fidèle : le Djoson Saint Maur.

Le président F.MOSCARA est un président heureux et comblé par cette championne qui reste une personne simple et toujours disponible dans la mesure de son calendrier. Toutes nos félicitations à Gwladys et à son club.

COMITES : ELECTIONS et COUP DE GUEULE

Le CD de Tir Sportif, lors de son Assemblée Générale du 14 octobre 2009, a élu à l'unanimité en tant que président Bernard VANBUSTEL (CT Sucy) en remplacement de Jacques MEURET appelé à prendre d'autres fonctions à la Fédération Française Handisport. A la fin de cette assemblée le Comité a également procédé au renouvellement du Bureau en désignant Ghislaine FABRE (ASCV) Secrétaire Générale et Bernard DIDIER Trésorier.

Par ailleurs cette Assemblée a constaté avec amertume la baisse de 30% des subventions du CNDS (et dans une moindre mesure de celle du Conseil Général) pour une discipline qui a connu une progression de plus de 15% de licenciés !

"L'AFFAIRE CRETEIL BEBEL"

Ce fait, qui aurait pu demeurer divers, a donné lieu à une actualité intense, ce qui prouve que le sujet était très sensible. Le maire-député Laurent Cathala a publié le communiqué de presse ci-dessous :

«Laurent Cathala, député-maire de Créteil, condamne l'attitude du "Créteil Bebel", organisé en dehors de toute structure associative, qui a refusé de jouer dimanche contre le "Paris Foot Gay", mettant en avant les convictions religieuses de leur groupe.

Cette attitude est contraire aux valeurs de tolérance, d'humanisme et de respect portées par le sport. Les convictions politiques, reli-

gieuses ou autres doivent être laissées à la porte du vestiaire. L'espace sportif ne se situe pas hors du champ de la laïcité».

Il tient à préciser que ce club est inconnu des services de la ville. Il n'est pas aidé financièrement et ne bénéficie pas de mise à disposition de terrain municipal.

Le député-maire et les élus de la ville de Créteil condamnent fermement toute pratique communautariste du sport, contraire à ses valeurs."

Il semble que depuis les membres du Créteil Bebel se soient rendus compte de la portée réelle de leurs propos. Il a donc été décidé que la rencontre aurait bien lieu, nous ne pouvons que nous en réjouir, et nous tenons à nous associer à la réaction du député-maire de Créteil, Laurent Cathala, et des élus de la ville.

75 ANS, LE BEL AGE !!!

Le C S M (Cyclotourisme Saint Maurien a fêté son anniversaire en présence de : Messieurs Henri Plagnol député-maire de Saint Maur, Alain Mérigot conseiller municipal délégué aux sports, Nicolas Clodong conseiller général, Alain Challant président du CODEP; le service des sports de Saint Maur, les présidents des clubs du Val de Marne.

Le fil entre le passé et le présent fut concrétisé par la présentation d'une rétrospective des huit présidents et de leurs équipes qui ont fait de ce club un lieu de convivialité, mais aussi de performances remarquées par tous les pratiquants, au rang duquel on trouvait notre ami Roger Baumann, cyclo au palmarès exceptionnel.

Le plus ancien des 35 membres de ce club a 81 ans, il a parcouru 6 fois le tour de la terre !!!

Un des points forts de ce club est le développement de la pratique féminine. Il participe aussi régulièrement aux grandes sorties dont certaines passent par l'escalade de cols mythiques, sans oublier les sorties dominicales. Enfin l'engagement de quelques-un(e)s de ses membres en qualité de pilotes pour non-voyants.

Comme le veut la tradition, un apéritif a conclu cette belle matinée.

Le CDOS ETAIT PRESENT

Le 6 octobre

« Les nouveaux défis du modèle sportif Français », à la Sorbonne – Paris 5e (J.C.RAOUX)

Le 11 Octobre

à l'inauguration de l'école de Boxe Willy Promotion, à Maisons-Alfort (J.CELERIER)

Le 17 Octobre

à l'assemblée générale du C.D de tir Sportif, à Villeneuve Saint Georges (J.CELERIER)

Le 22 octobre

à la 6e Fête des Clubs et des Lauréats (Equitation), à Choisy le Roi (J.CELERIER)

LES NOUVEAUX DEFIS DU MODELE SPORTIF FRANÇAIS

Discours du 6 octobre de notre Secrétaire d'Etat aux Sports, Madame Rama YADE.

Madame Rama YADE est connue pour ses prises de position et la manière dont elle les exprime. Personnage politique atypique, elle n'est pas une spécialiste du sport mais elle remplit les missions qui lui sont confiées avec passion, conviction et compétence.

Le discours prononcé le 6 octobre dernier, à la Sorbonne, devant un auditoire prestigieux, est parfois brouillé par de trop nombreuses citations. Il constitue une feuille de route pleine de bonnes intentions.

Un hommage appuyé à ses prédécesseurs aura été apprécié notamment de Marie-George BUFFET que l'on ne pensait pas trouver là. Le souvenir de Pierre de Coubertin est également évoqué pour bien fixer le sens de la démarche et pour assoir une légitimité historique : « redonner au sport sa place dans le temple de la culture française ».

Les briques s'encastrent habilement et, si ce n'était Rama YADE, on douterait des intentions en entendant la phrase suivante : « Le sport est le premier mouvement associatif de français, il pèse 30 milliards annuels d'investissements, compte 16 millions de licenciés, à jour de leur cotisation, et qui ferait pâlir d'envie les Eglises, les partis politiques et les syndicats de France ». Il est aussi fondamental de noter qu'il est rappelé que le Ministère des Sports, un ministère très républicain, est le Ministère de l'Education Populaire.

L'énumération des quatre acteurs du sport rassure : l'Etat, le mouvement sportif, le secteur privé du mécénat-sponsoring (que l'on ménage en le plaçant ici) et les collectivités locales qui financent les infrastructures.

Notre Secrétaire d'Etat partage ensuite un grand doute : « Notre modèle sportif français est-il encore viable ? Peut-il relever à l'international le défi d'une compétition de plus en plus forte ? »

Un des premiers messages forts « redonner à l'Etat toute sa place », « la complémentarité du mouvement sportif et de l'Etat, c'est notre tradition, c'est notre modèle, c'est notre fierté » démontre qu'il y a eu une écoute attentive. Toutefois cela est tempéré par l'option de « confier le sport professionnel aux entreprises et le sport pour tous aux collectivités territoriales ». Serait-ce aussi comprendre que les clubs vont effectuer les semis que récoltera le monde économique ? Ne serait-il pas plus judicieux d'orienter principalement le secteur économique vers les événements ?

Madame Rama YADE insiste aussi sur un sujet qui nous tient à cœur, le bénévolat qu'elle qualifie d'admirable mais sans aller plus loin. Elle est ensuite dithyrambique avec ses troupes, les fonctionnaires, qui ont le sens de l'Etat au service d'une vocation, une administration de projet, non de guichet, une administration de passion. Quelle revalorisation pour des personnels dont elle a perçu les inquiétudes au sujet de la réforme de l'administration territoriale qui sera opérationnelle le 1er janvier 2010. Espérons qu'il n'y ait pas de malentendu avec ses collègues chargés des autres volets de cette réforme.

Quant aux CREPS dont nous nous sommes déjà inquiétés, leur sort devient une préoccupation qui suscite un joli jeu de mot : « Campus de Recherche et d'Excellence en Performance Sportive ». Au-delà de l'humour nous comprenons que le sujet est sensible. Enfin.

Suivent ensuite des généralités sur l'égalité des chances... sur le CNDS, sur la ruralité, sur l'Outre-mer, grand pourvoyeur de médailles, etc... qui précèdent l'information capitale : les Etats Généraux du Sport. Une intention annoncée, non planifiée dans un calendrier politique saturé mais qui ne peut rester au rang de projet. Des Etats Généraux réels (un Grenelle du Sport ?) appelé par certains de tous leurs vœux et Rama YADE pense que son Ministère en a besoin pour assoir sa légitimité et mieux « résister aux bourrasques qui accompagnent les réformes de l'Etat ».

Après le 1er défi, la place de l'Etat, le second, concerne les valeurs. C'est un défi d'exemplarité. Il s'agit de lutter contre la violence, de la traite des mineurs, des dérives du sport business (tiens donc !) et du développement durable. Ces sujets fondamentaux, la violence, par exemple, devraient aboutir, avant de la fin de l'année à un colloque sur le sujet avec un budget de 2,6 millions d'euros qui confirme que quand on veut, on peut. Ensuite pour lutter contre « l'esclavage sportif », la création « d'un fond sportif pour la protection internationale de l'enfance » est envisagée si ce n'est que le financement prévu relève d'un fonds public-privé pour lequel il faut en savoir davantage, l'Etat comptant s'engager à hauteur de 2 millions d'euros. La création d'une instance pour dénoncer les dérives du secteur professionnel sera donc cette Agence chargée de dire ce que le droit ne peut réprimer. Le dernier point de ce second chapitre, peu développé, est celui du développement durable, une autre priorité gouvernementale alors que le sport revendique depuis longtemps sa participation à cette action d'intérêt national avec l'Agenda 21.

Le 3ème et dernier défi concerne la compétitivité de la France dans les grandes compétitions et le modèle sportif. En premier lieu, il s'agit d'obtenir l'organisation d'un maximum de grands événements dont l'Euro 2016 et les Jeux Olympiques d'Hiver en 2018. Mais aussi des championnats du monde de volley, de handball, de basket, etc... sont espérés.

Ce discours semble sincère et est une excellente feuille de route. Mais madame Rama YADE aura-t-elle les moyens financiers de ses ambitions ? Aura-t-elle le temps nécessaire pour développer son projet ? Pourra-t-elle l'inscrire dans la très fameuse RGPP ? Saura-t-elle motiver les fonctionnaires dont elle sait qu'ils doutent ? Obtiendra-t-elle le concours, qu'elle appelle de tous ses vœux, du mouvement sportif ?

Alain CHALLANT

Le projet de réforme territoriale

* Sources : cg94.fr – senat.fr (rapport d'étape sur la réorganisation territoriale) – gouvernement.fr Reprenant plusieurs propositions du Rapport Balladur notamment la création de Conseillers Territoriaux, le projet de loi se décline en cinq parties (dont voici les grandes lignes) :